



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR

DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

Le vendredi 27 avril 2018 à 10h

Par Visio-Conférence

Présents :

Membres du Bureau Directeur :

Gérard AMBLARD, Gérard BERTIN, Eric BIARD, Patrick CARRE, Patrick CELMA, Patrick CRAIGHERO, Gérard FAGUER, Pierre GRANGE, Murielle MINOT.

Invités du Bureau Directeur :

- Alain KOCH, Philippe NIOGRET (R.H.)
- Marion KELLIN (Secrétariat), Jérôme GARDON (D.T.L.)

Excusés :

Viviane BERODIER, Lydie BONNET, Claude CAMPAGNE, Gilles CASSAGNE, Alain CECCON, Philippe CHAROUSSET, Catherine MUNOZ.

1. Ouverture de la Séance par le Président :

Patrick CELMA ouvre la séance du Bureau Directeur à 10h, par Visio-Conférence, avec les Membres du Bureau présents dans les 4 Maisons Ovale des Territoires.

2. Validation du nouvel organigramme du Bureau Directeur : (Patrick CELMA)

Patrick CELMA présente le nouvel organigramme du Bureau Directeur, qui intègre 3 nouveaux Membres :

- Alain KOCH (Chargé de Missions) et Philippe NIOGRET (Elu) pour prendre en charge les Ressources Humaines
- Gilles CHAPELLE (Elu), pour prendre en charge le Partenariat et l'Événementiel

Philippe NIOGRET assumera une mission supplémentaire : La coordination auprès des 5 Vice-Présidents, et le suivi de la transversalité des missions.

Le débat s'instaure sur les besoins de lien transversal, sur les missions des Vice-Présidents, sur les retards accumulés.

Patrick CELMA rappelle les difficultés rencontrées, suite à ses demandes, pour obtenir des plannings rétroactifs, des prévisions budgétaires, des compte-rendus sur les actions en cours...

Gérard BERTIN et Eric BIARD soulignent qu'ils n'ont pas le sentiment d'appartenir à une équipe et de travailler tous ensemble.

Il est constaté que le travail effectué est trop éparpillé et trop dispersé.
D'où l'importance de la mission attribuée à Philippe NIOGRET.

Patrick CELMA rappelle les urgences, les Assemblées Générales à organiser, les messages à adresser aux Clubs, et le travail à mettre en place (traitement des frais d'arbitrage, formation, organisation des Epreuves des Séries Territoriales, Règlements Sportifs, ...)

Le Bureau Directeur valide le nouvel organigramme.

Eric BIARD évoque le problème des Réunions de Bureau Directeur qui se tiennent pendant le temps de travail, créant des difficultés pour les salariés ou les non-retraités pour être présents.

Il est rappelé que les calendriers sont fixés longtemps à l'avance pour permettre à chacun de prendre ses dispositions.

Le problème de disponibilité de chacun, permet difficilement de donner satisfaction à tous les Membres dans le cadre d'un calendrier commun. Il faut continuer à alterner les Bureaux avec présence physique et les Bureaux en Visio-Conférence. Les Réunions en soirée posent le problème des distances à parcourir pour se rendre sur les lieux de Réunions.

Les Réunions du samedi posent le problème des Elus actifs dans leurs Clubs ou dans leur C.D. Patrick CELMA transmettra très rapidement un calendrier, établi jusqu'à la fin de l'année, en privilégiant les réunions le samedi et les Réunions avec présence physique des Elus.

Le prochain Bureau Directeur est maintenu le mercredi 16 mai à 10h.

Eric BIARD rappelle ses contraintes professionnelles et ne sera pas présent au prochain Bureau.

3. Validation du fonctionnement de la Direction Générale de la Ligue AuRA :

Patrick CELMA souligne qu'il a été décidé de ne pas nommer de Directeur Général salarié par la Ligue AuRA. Le travail avec les R.H. est en cours pour établir l'organigramme des Salariés Responsables de secteurs d'activités et Référents des MOT.

Une Direction Générale constituée de 5 personnes bénévoles sera mise en place :

- Patrick CELMA
- Alain CECCON
- Patrick CARRE
- Gérard AMBLARD
- Alain KOCH

Philippe NIOGRET sera chargé de la coordination avec les Vice-Présidents.

Le Projet de fonctionnement et l'Organigramme fonctionnel seront détaillés lors du Bureau Directeur du 16 mai 2018.

4. Evolution du P.O.S., et Séminaire du 7 juillet 2018 :

Lydie BONNET, excusée, a transmis une série de diapositives pour présenter un Projet de Séminaire à organiser le 7 juillet 2018.

La date a été choisie volontairement à la suite du Congrès Fédéral de PERPIGNAN.

L'objectif est axé sur la co-construction sur plusieurs thèmes :

- les P.O.S.
- la définition des Bassins
- la mise en place et de la précision des missions des C.T.C.

Il s'agit d'une vision partagée entre Elus et Techniciens.

Jérôme GARDON commente les diapositives et le Budget prévisionnel établi.

Le Bureau Directeur donne son accord à l'unanimité pour l'organisation de ce Séminaire et valide le Budget proposé, soit 1.350 € (hors hébergement, le cas échéant pour les participants les plus éloignés.)

Gérard FAGUER souligne l'importance de ce Séminaire et précise qu'un travail de projection doit être effectué pour 2019.

5. Démarches pour les Traités de Fusion :

Plusieurs dossiers, et les publications des Traités ont été finalisés.

Le Commissaire à la Fusion s'est rendu dans chaque Comité Territorial au cours du mois d'avril, pour valider les derniers documents financiers et comptables .

Les signatures des Traités de Fusion par le Président de la Ligue, sont en cours

Rappel des A.G. à organiser

... Le 9 juin 2018 pour le C.T. du Lyonnais à 9h

... Le 9 juin 2018 pour la Ligue AuRA à 11h

... Le 15 juin 2018 en Drôme Ardèche

... Le 16 juin 2018 en Auvergne et dans les Alpes

L'organisation de l'A.G. de la Ligue avec 295 Clubs pose le problème des présences ou des représentations des Clubs (1pouvoir/1procuration par club), et des difficultés à obtenir le quorum. En cas d'absence du quorum, une nouvelle A.G. sera convoquée 15 jours plus tard.

Gérard AMBLARD souhaite l'indispensable présence des Elus de la Ligue à l'Assemblée Générale de leur propre Comité Territorial, pour pouvoir répondre aux questions des Clubs. Tous les élus du Comité Directeur doivent s'impliquer et doivent participer aux AG des CT.

6. Inscriptions au Congrès de PERPIGNAN :

Il est rappelé que les inscriptions sont individuelles et se font en ligne, sur le site internet de la F.F.R.

La Ligue AuRA ne prendra en charge ni les frais de déplacement ni les frais d'hébergement.

7. Communication : (Eric BIARD)

7.1. Site internet :

Un budget de 15.000 € à 20.000 € est nécessaire pour sa création.

Cette dépense semble lourde.

Et des interrogations demeurent quant au socle technique à définir.

(Informations à diffuser)

Suite à un questionnaire émis par les Membres du Bureau, seuls les arbitres et Patrick CARRE ont répondu.

Plusieurs Sociétés seront consultées, pour permettre de comparer plusieurs devis.

L'objectif est de pouvoir ouvrir ce site dès le début juillet 2018.

Un point sera fait, sur les informations statutaires, les informations indispensables, les liens à mettre en place.

Les Newsletters vont émaner des Commissions des Vice-Présidents et des administratifs. Il convient d'identifier les publics à cibler. Un devis sera demandé auprès d'une Agence de Communication.

7.2. Informatique :

L'état du parc informatique sur les 4 Comités Territoriaux est inquiétant. Beaucoup d'équipements sont obsolètes et devront être remplacés. Les solutions informatiques à CHAPONNAY et à CLERMONT-FERRAND sont complexes et lourdes en coût d'exploitation.

Il est important de définir les missions confiées aux salariés.

Il a été obtenu la gratuité de la plateforme Google (+ Google Class'Room).

Eric BIARD souligne que les Elus de la Ligue ont été imprévoyants et négligents en signant les Traités de Fusion sans procéder à une préalable vérification approfondie.

Le Cabinet Accord Sport n'a pas honoré son devoir d'alerte.

De fait, les contrats en cours ont réservé quelques mauvaises surprises...
Des problèmes sont à ce jour identifiés, dont la résolution sera à la charge de la Ligue, notamment dans le Comité des Alpes.

Patrick CRAIGHERO signale que l'information avait été donnée par Yves CHENAL.
Le montant du risque financier s'élève entre 60.000 € et 150.000 €.

8. Permanence du fonctionnement au cours de l'été 2018 :

Le fonctionnement des 4 Maisons Ovale sera assuré au cours des mois de juillet et août 2018. Dans les 3 M.O.T. la permanence du Service sera assurée par le tuilage des congés. Seule la M.O.T. de CHAPONNAY connaîtra une période de fermeture les 2 premières semaines d'août 2018. (situation identique à celle des années précédentes dans le Lyonnais)

Un tableau des présences des Elus du Bureau Directeur devra être établi pour assurer le fonctionnement de l'été auprès des salariés. Les élus disponibles feront suivre les périodes choisies.

9. Formation Fédérale, Saison 2018 – 2019 : (Jérôme GARDON)

Jérôme GARDON fait état de la mise en place :

- Des formations d'Etat
- Des formations Fédérales

9.1. DEJEPS :

Il y a urgence à renégocier la convention avec le CREPS de VOIRON :
(50.000 € de CA + Formation spécifique des joueurs professionnels)
Il faut clarifier le rôle de la Ligue AuRA avec le DEJEPS de Clermont-Ferrand, géré par l'ADPS.

9.2. Formateur :

Au 1^{er} juillet 2018, il souhaiterait avoir recruté un Formateur DEJEPS. Une fiche de poste sera établie par le D.T.L. Il se pose le problème du financement non précisé par la FFR.

9.3. C.Q.P. :

Le rétro-planning est en cours de réalisation. Les inscriptions sont prévues dès le 10 juillet 2018. Le travail est en cours sur l'offre de formation et sur l'ingénierie.

9.4. Réunion des Cadres Techniques :

Un stage de cohésion de l'Equipe Technique Régionale sera organisé les 3 et 4 juillet 2018, à la suite du Congrès Fédéral. Les 16 Cadres Techniques qui devraient être employés par la Ligue et les 5 Cadres d'Etat sont concernés.

Pour des raisons budgétaires, ce stage se déroulera à CHAPONNAY.

Les salariés sportifs des Comités Départementaux ne seront pas intégrés à ce stage, mais une deuxième Réunion sera organisée à leur intention fin août 2018.

Les Membres du Bureau soulignent qu'il est indispensable d'associer les Référents administratifs à ce stage, les 3 et 4 juillet 2018.

10. Académies Régionales : (Pierre GRANGE)

Pierre GRANGE fait état du travail amorcé sur les Académies Régionales et sur les Réunions programmées avec les Etablissements supports des Pôles, des C.EL.

La rencontre avec la Proviseure du Lycée Monge a été positive (Section Féminines actuelle du C.T. des Alpes, mise en place de l'Académie Féminine des Pays de Savoie).

Une Réunion est prévue les 28 et 29 mai 2018 en Auvergne :
(Aurillac, Clermont-Ferrand et Issoire)

Une Académie Régionale est à l'étude sur le Cantal.

Une autre Réunion se déroulera courant mai 2018 à la Cité Scolaire Briffaut à Valence.

D'autres visites sont prévues au Lycée Loiselot à Bourgoin.

Le Secteur Loire et Haute Loire sera traité ensuite.

Le budget prévisionnel sera proposé lors du Bureau Directeur le 16 mai 2018 par Pierre GRANGE.

La coordination devra se faire avec Michel LEVENT désigné pour le Milieu Scolaire par Gérard BERTIN, Vice-Président en charge du Développement.

11. Sélections : (Pierre GRANGE)

Il convient d'assurer la continuité avec les C.E.T.

La priorité sera donnée aux Catégories M 15 ans et M 16 ans, avec la création d'un Ecosystème, l'organisation de Tournois inter-départementaux ou inter-Ligues.

Jérôme GARDON donne des informations sur le Rugby féminin au Lycée Jacques Brel de Vénissieux.

12. Ressources Humaines : (Alain KOCH et Philippe NIOGRET)

Eric BIARD exprime qu'il aurait besoin de plusieurs salariés :

- Sandrine : sur la communication
- Marion : sur la gestion de la messagerie
- Pierric : sur les systèmes informatiques
- Thomas : sur le logiciel comptable

Le devis a été signé pour le logiciel comptable.

Philippe NIOGRET dit qu'il est difficile de fonctionner en établissant chacun des demandes disparates, en termes de ressources salariées et en monopolisant des ressources indispensables dans les MOT.

Des besoins urgents sont identifiés avec un « groupe du changement »
(ex : coût Club, meilleures pratiques, forfait arbitrage, ...)

12.1. Entretiens sportifs :

- 7 entretiens à GUILHERAND GRANGES les 6 et 13 avril 2018
- 7 entretiens à MONTBONNOT le 18 avril 2018
- 5 entretiens à CLERMONT FERRAND le 26 avril 2018
- 6 entretiens à CHAPONNAY les 4 et 5 mai 2018

Il apparaît un écart entre les missions des C.T.C. et les missions des C.R.T. et des A.D.S.T.

Le financement reste à trouver pour la pérennisation de ces Emplois Sportifs.

Une inquiétude perdure quant à la continuité des Actions dans les Comités Départementaux. Le problème du financement de Postes reste entier et suscite de nombreuses incertitudes qui génèrent angoisses et démobilisations.

Patrick CELMA rappelle que la Ligue va compenser, dans la mesure du possible, les manques financiers sur 2018, 2019 et 2020

12.2. Jérôme GARDON :

12 Employés sont à la charge des Comités Départementaux à ce jour.

12.3. Alain KOCH et Pierre NIOGRET :

- Il est nécessaire de procéder à une recherche de financement en dehors de la F.F.R.
- Il faut faire remonter à la F.F.R. les problèmes budgétaires et les craintes légitimes sur la mise en place des Emplois Sportifs au 1^{er} juillet 2018.

13. Questions diverses : **Commission Fédérale**

Patrick CRAIGHERO évoque le remplacement d'Olivier FOURNIER au sein de la Commission Fédérale des E.D.R.

Le Bureau Directeur donne son accord pour valider la désignation de Gaby FABREGOULE qui est déjà opérationnel avec les M 14 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h.

Le Secrétaire Général

Patrick CARRE